

**Procès-verbal  
Conseil d'administration  
Séance ordinaire du 27 août 2024  
Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

Procès-verbal de la séance tenue le **mardi 27 août 2024**, à **19 h 15**, au centre administratif du Centre de services scolaire des Découvreurs, situé au 100 — 945, avenue Wolfe à Québec et **sous la présidence de Stéphane Lapierre, président du Conseil d'administration.**

**PRÉSENCES**

Stéphane LAPIERRE — Président  
Sonia FALARDEAU — Personnel soutien  
Alexandre LAFORGE — Communauté  
Christian SAVARD — Communauté  
Clémence MORIN — Communauté  
Karine GAGNON — Personnel-cadre  
Serge BROSSARD — Communauté  
Maxim PILOTE — Directeur d'établissement  
Sébastien POMERLEAU – Parent  
Patrick-André LAVOIE — Communauté  
Alexandre PETTIGREW — Parent

Christian PLEAU — Directeur général  
Marie-Pierre LAMARCHE — Directrice par intérim du Service du secrétariat général et des communications

**ABSENCES**

Martin TRUDEL — Parent  
Éric CANTIN — Personnel enseignant  
Martin CORBEIL — Parent  
Alexandre LAFORGE — Communauté  
Guillaume CHÉNARD – Personnel professionnel

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**1.1. CONSTATATION DU QUORUM**

Le président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs constate le quorum à la séance régulière 27 août 2024.

## **1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C.A. 004-24-25**

Il est proposé par Clémence Morin, appuyée par Maxim Pilote d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
  - 1.1. Constatation du quorum;
  - 1.2. Adoption de l'ordre du jour;
  - 1.3. Déclaration de conflits d'intérêts.
2. Intervention du public
3. Procès-verbal
  - 3.1. Dispense de lecture du procès-verbal
  - 3.2. Séance ordinaire du 18 06 2024
  - 3.3. Séance extraordinaire du 08 07 2024
  - 3.4. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 06 2024
  - 3.5. Suivis au procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 08 07 2024
4. Correspondance et documents informatifs
5. Affaires reportées pour prise de décision
6. Affaires nouvelles pour prise de décision
  - 6.1 Budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette du Centre de services scolaire des Découvreurs pour l'année 2024-2025 et approbation du budget des écoles et des centres pour l'année 2024-2025 – Adoption
  - 6.2 Projet de modification des aires de dessertes des écoles du secteur Est – Lancement de consultation
  - 6.3 Demande d'ajout d'espace – Approbation
  - 6.4 Constitution du Comité des ressources humaines, du Comité de vérification et du Comité de gouvernance et d'éthique du Conseil d'administration - Nomination
7. Présentations sans prise de décision – période réservée aux invités, directions de services
  - 7.1. Plan d'action annuel 2024-2025

- 8. Rapports
  - 8.1. Rapport du président du CA;
  - 8.2. Rapport du DG;
  - 8.3. Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique;
  - 8.4. Rapport du Comité de vérification;
  - 8.5. Rapport du Comité des ressources humaines.
- 9. Affaires et questions diverses
  - 9.1. Période de questions;
  - 9.2. Suivis aux questions.
- 10. Dossiers à huis clos
  - 10.1 Ouverture du huis-clos
  - 10.2 Huis clos
  - 10.3 Levée du huis-clos
- 11. Levée de la séance

**1.3 DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Aucune.

**2. INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucune.

**3. PROCÈS-VERBAL**

**3.1. DISPENSE DE LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX**

**C.A. 005-24-25**

Il est proposé par Patrick-André Lavoie, appuyée par Sonia Falardeau et résolu unanimement de :

- 1) **Dispenser** le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance du 18 juin 2024
- 2) **Dispenser** le secrétaire général de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juillet 2024

**3.2. SÉANCE ORDINAIRE DU CA TENUE LE 18 06 2024**

**C.A. 006-24-25**

Il est proposé par Christian Savard, appuyé par Serge Brossard et résolu unanimement de :

- 1) **ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 18 juin 2024 tel qu'il a été rédigé.

**3.3. SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CA TENUE LE 08 07 2024**

**C.A. 007-24-25**

Il est proposé par Sonia Falardeau, appuyée par Sébastien Pomerleau et résolu unanimement de :

- 1) **ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration du 8 juillet 2024 avec la modification suivante.

**3.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
TENUE LE 18 06 2024**

Aucun

**3.5 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
TENUE LE 08 07 2024**

Aucun

**4. CORRESPONDANCE ET DOCUMENTS INFORMATIFS**

Aucun.

**5. AFFAIRES REPORTÉES POUR PRISE DE DÉCISION**

Aucune.

**6. AFFAIRES NOUVELLES POUR PRISE DE DÉCISION**

**6.1. BUDGET DE FONCTIONNEMENT, D'INVESTISSEMENT ET DE  
SERVICE À LA DETTE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES  
DÉCOUVREURS POUR L'ANNÉE 2024-2025 ET APPROBATION  
DU BUDGET DES ÉCOLES ET DES CENTRES POUR L'ANNÉE  
2024-2025 – ADOPTION**

**CONSIDÉRANT** les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3);

**Procès-verbal**  
**Conseil d'administration**  
**Séance ordinaire du 27 août 2024**  
**Centre de services scolaire des Découvreurs**

---

**CONSIDÉRANT** que l'article 276 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I-13.3) stipule que le Centre de services scolaire approuve le budget des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes;

**CONSIDÉRANT** que l'article 277 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3) prévoit que le Centre de services scolaire doit adopter et transmettre au ministre, avant la date et dans la forme que ce dernier détermine, son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire suivante;

**CONSIDÉRANT** que l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3) prévoit que le Centre de services scolaire doit avant d'adopter son budget, donner un avis public d'au moins 15 jours qui indique la date, l'heure et le lieu de la séance du Conseil d'administration à laquelle sera examiné ledit budget;

**CONSIDÉRANT** que le montant de l'évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins se chiffre à 6 171 715 \$ et le nombre d'immeubles imposables de plus de 25 000 \$ est de 47 743.

**CONSIDÉRANT** que le taux de taxe scolaire déterminé par le ministre se situe à 0.09152 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation foncière;

**CONSIDÉRANT** que le produit maximal de la taxe se chiffre à 22 378 394 \$;

**CONSIDÉRANT** que le Budget prévoit un déficit autorisé d'exercice de 842 796 \$;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis public a été publié sur le site Internet en date du 13 août 2024 et déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 008-24-25;

**C.A. 008-24-25**

Il est proposé par Christian Savard, appuyé par Maxim Pilote et résolu unanimement de :

- 1) **ADOPTER** le *Budget de fonctionnement, d'investissement et de services à la dette du Centre de services scolaire des Découvreurs pour l'année 2024-2025* prévoyant des revenus de fonctionnement de 257 599 360 \$ et des dépenses de fonctionnement de 258 442 156 \$ ainsi qu'une enveloppe d'investissement de 25 128 900 \$, lequel document est déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 008-24-25;

- 2) **APPROUVER** le budget des écoles, des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes du Centre de services scolaire des Découvreurs au montant de 40 631 189 \$, lequel montant est déjà inclus au montant global du budget établi à 258 442 156 \$, lequel document déposé au soutien des présentes sous la cote C.A. 008-24-25;
- 3) **TRANSMETTRE** le *Budget de fonctionnement, d'investissement et de services à la dette du Centre de services scolaire des Découvreurs* pour l'année 2024-2025 au ministre de l'Éducation du Québec

## 6.2 **PROJET DE MODIFICATION DES AIRES DE DESSERTES DES ÉCOLES DU SECTEUR EST – LANCEMENT DE CONSULTATION**

**CONSIDÉRANT** la disponibilité de nouveaux locaux dans le secteur EST du territoire du Centre de services scolaire en prévision de l'année scolaire 2025-2026;

**CONSIDÉRANT** le dépassement de la capacité d'accueil des écoles environnantes

### **C.A. 009-24-25**

Il est proposé par Alexandre Pettigrew, appuyé par Serge Brossard et résolu unanimement de :

- 1) **LANCER** en consultation auprès des instances suivantes *la liste des écoles et des centres et leur aire de desserte* du Centre de services scolaire des Découvreurs déposé au soutien des présentes sous la cote C.A.09-24-25 :
  - a) Conseil d'établissement de l'école Saint-Michel;
  - b) Conseil d'établissement de l'école Fernand-Séguin;
  - c) Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Foy;
  - d) Conseil d'établissement de l'école Saint-Yves;
- 2) **PROCÉDER** à une consultation publique le mercredi 30 octobre 2024 à 19 h sous forme virtuelle ainsi qu'à une seconde le mercredi 27 novembre 2024 à 19 h à la salle La Chapelle du Centre de services scolaire
- 3) **DÉTERMINER** que la période de consultation s'échelonne du 27 août 2024 au 20 décembre 2024, aux fins d'une adoption de *la liste des écoles et des centres et leur aire de desserte* du Centre de services scolaire des Découvreurs au 28 janvier 2025, et ce, pour une application à compter de l'année scolaire 2025-2026

**6.3 DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE - APPROBATION**

**CONSIDÉRANT** l'état des clientèles actuelles et la prévision de croissance constatée aux secteurs primaire et secondaire;

**CONSIDÉRANT** la capacité d'accueil actuelle des établissements de ces mêmes secteurs;

**CONSIDÉRANT** l'état de vétusté du corridor de jonction entre les pavillons Jacques-Rousseau et Gilles-Vigneault;

**CONSIDÉRANT** que l'accessibilité des personnes à mobilité réduite doit répondre aux normes du MEQ pour l'école secondaire de Rochebelle;

**CONSIDÉRANT** la planification des besoins en espace 2023-2028 adoptée par le Conseil d'administration lors de la séance du 30 avril 2024

**CONSIDÉRANT** les projets non retenus lors des demandes d'ajouts d'espace 2023;

**CONSIDÉRANT** le délai prévu pour la construction de la nouvelle école dans le secteur Legendre;

**C.A. 010-24-25**

Il est proposé par Patrick-André Lavoie, appuyé par Serge Brossard et résolu unanimement de :

- 1) **DONNER** son appui au projet d'agrandissement de l'école secondaire de Rochebelle;
- 2) **DONNER** son appui au projet de construction d'une nouvelle école secondaire sur le territoire du Centre de services scolaire des Découvreurs;
- 3) **DONNER** son appui au projet de construction d'une nouvelle école primaire sur le territoire du Centre de services scolaire des Découvreurs;
- 4) **DONNER** son appui au projet d'aménagement de classes modulaires à l'école Jouvence;
- 5) **DONNER** son appui au projet d'agrandissement permettant l'ajout de classe de maternelle 4 ans à l'école Ste-Geneviève
- 6) **AUTORISER** le président du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs à signer la lettre d'appui requise pour compléter le dossier auprès du ministère de l'Éducation.

**6.4 CONSTITUTION DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES, DU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – NOMINATION**

**CONSIDÉRANT** les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, c. I- 13.3);

**CONSIDÉRANT** les prescriptions du *Règlement relatif aux règles de régie interne et de fonctionnement du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt manifesté par les membres du conseil d'administration pour l'un ou l'autre des comités prévus dans la Loi sur l'instruction publique;

**CONSIDÉRANT** l'importance de développer et de conserver une certaine expertise au sein des comités;

**C.A. 011-24-25**

Il est proposé par Clémence Morin, appuyée par Sonia Falardeau et résolu unanimement de :

- 1) **RECONDUIRE** la composition des comités tels que constitués en 2023-2024 pour l'année scolaire 2024-2025

**7. PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION — PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS, DIRECTIONS DE SERVICES**

**7.1. PLAN D'ACTION 2024-2025**

Le directeur général présente le plan d'action du CSSDD pour l'année 2024-2025 en lien avec son Plan d'engagement vers la réussite et les enjeux corporatifs importants

**8. RAPPORTS**

**8.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA**

Le président mentionne que l'évaluation du Directeur général a été complétée et mentionne que ce sera une année d'élection pour certain membre du CA

**8.2 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le directeur général présente son rapport.

Un suivi des cours d'été et des résultats de ceux-ci sont présenté au CA par Mme Karine Gagnon.

Le directeur général fait ensuite l'état des inscriptions pour la rentrée. Il mentionne également que le recrutement va très bien et qu'il reste très peu de poste à pourvoir.

Il présente aussi les nouvelles classes modulaires de l'école Filteau.

**8.3 RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

Aucun.

**8.4 RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Le président mentionne que le comité s'est réuni le 20 août pour discuter du budget 2024-2025

**8.5 RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

En l'absence du président du comité des ressources humaines, M. Serge Brossard, membre du comité mentionne que le comité s'est réuni le 21 août concernant le plan d'effectif.

**9 AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

**9.1 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun.

**9.2 SUIVI AUX QUESTIONS**

Aucun.

**10 DOSSIERS À HUIS CLOS**

**10.1 OUVERTURE DU HUIS CLOS C.A.**

**C.A. 012-24-25**

Il est proposé par Clémence Morin et résolu unanimement de :

- 1) **DÉCRÉTER** un huis clos

**10.2 HUIS CLOS**

**10.3 LEVÉE DU HUIS CLOS**

**C.A. 013-24-25**

Il est proposé par Alexandre Pettigrew et résolu unanimement de :

- 1) **LEVER** le huis clos

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C.A. 014-24-25**

Il est proposé par Sonia Falardeau, appuyé par Serge Brossard de lever la séance du Conseil d'administration du 27 août 2024.

Il est 21 h 40.

Le président,

La secrétaire générale par intérim,



Stéphane Lapierre



Marie-Pierre Lamarche